

THAO ET GALIEN

VOTEZ POUR NOUS



Planter
des légumes
pour la cantine

Mettre de
vraies rideaux

Organiser plus
d'effort de ramassage
de déchets et d'éco-collège
mobilité

DOSSIER P. 10

**Les écoles jouent
la labellisation E3D
pour préparer
les citoyens de demain**

MERCI

- Il faut éviter de...
 - Protéger la...
 - Éviter de...
 - Réduire et...
 - Lutter con...
- Merci

une Comme nouvelle

ACTUALITÉS
DOSSIER
CULTURE
À L'ASSO
ILS & ELLES

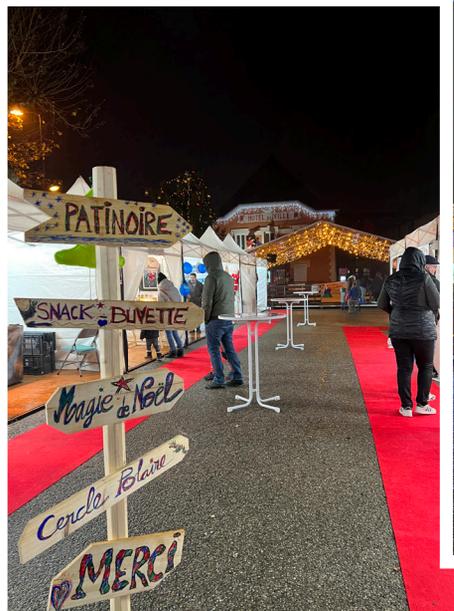


**15 au 18 novembre
L'automne des
Arts'Brésiens**

Pour son édition automnale, le festival des arts vivants a proposé une programmation variée, mariant humour, émotion et prouesse physique. Des spectacles qui ont fait le plein auprès des écoles mais aussi des familles.

**16 au 18 décembre
Le marché de Noël**

Cette année le marché de Noël a bénéficié de l'agrandissement de la place Eloi-Cuchet pour accueillir encore plus d'exposants. Ils ont ainsi été quarante-cinq créateurs et producteurs à venir braver le froid pour le plus grand bonheur des visiteurs. Quant à la patinoire, elle a comme toujours ravi grands et petits..



**6 au 8 janvier
Les vœux à la population**

Pour la première fois depuis le début de cette mandature, le maire, accompagné de son conseil municipal, a pu présenter en direct ses vœux à la population. Trois cérémonies qui ont permis un contact direct et le partage d'un moment de convivialité.



P. 13 | DOSSIER

Les écoles jouent la labellisation E3D pour préparer les citoyens de demain

P. 20 | VIE MUNICIPALE

Et si on parlait finances, budget et recettes

P. 22 | DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'opération un arbre, une naissance s'enracine



P. 24 | À L'ASSO

Le club de basket au rebond dans les écoles et au collège

P. 26 | CULTURE

Le théâtre du Recugnot de retour sur scène

P. 31 | ILS & ELLES

Dominique Armagnac, passion pompier



Comme une nouvelle

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné n° 21 | hiver 2023

Mairie des Abrets en Dauphiné - Service communication, 1 place Éloi-Cuchet 38490 Les Abrets en Dauphiné | 04 76 32 04 80

Directeur de la publication : Benjamin Gastaldello, Maire

Comité de rédaction : Commission communication

Maquette, mise en page, rédaction : Sandra Ferley | Crédits

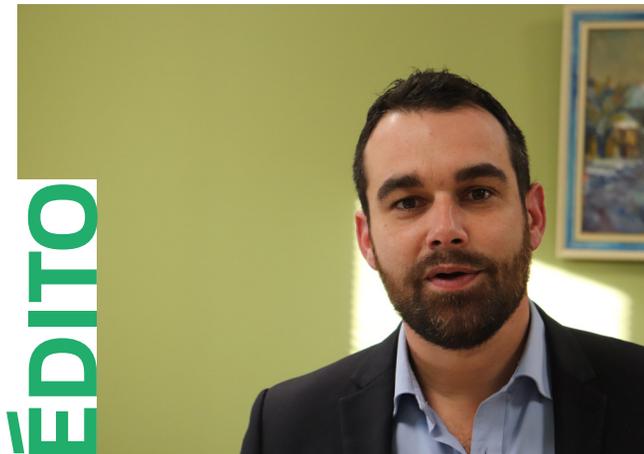
photos : Une Gwladys Martin, Sandra Ferley, DR, freepik.com |

Relecture : Claudine et Jean-Loup Claperon

Imprimé à base d'encre végétale sur papier recyclé Nautilus

par l'imprimerie Fagnola - Tiré à 3600 exemplaires - janvier

2023 | Dépôt légal 2018 - ISSN 2724-9174



Benjamin GASTALDELLO
Maire des Abrets en Dauphiné

Comment ne pas commencer cet éditorial par nos vœux les plus sincères, en vous souhaitant à vous et à vos proches une merveilleuse année 2023. Une nouvelle année, c'est l'occasion de se pencher sur les réalisations de l'année écoulée et de regarder les chantiers qui nous attendent.

2022 restera pour la municipalité une année charnière. En effet, après deux ans de gouvernance, les premiers projets pointent le bout de leur nez. Le centre de santé municipal vient de terminer son premier exercice, que nous pouvons qualifier de réussite. Le docteur Ali Ibrahim et Sylvie Perret sont aujourd'hui à 100% de leur capacité d'accueil et s'efforcent de répondre au mieux aux attentes des nouveaux arrivants. Il est temps pour nous d'avancer sur le recrutement de jeunes médecins. Plusieurs contacts ont été pris, espérons que tous les éléments soient réunis pour que l'essai se transforme.

La réhabilitation de l'école Tazieff a pris un peu de retard, cependant les travaux devraient se terminer cette année. 1,3 millions d'euros ont été engagés pour la pérennité de ce bâtiment historique et le bien-être de nos enfants. Entre les contextes géopolitiques et environnementaux, les élus prennent à cœur l'importance d'une rénovation thermique qualitative et ambitieuse. L'embellissement seul ne suffit plus, il est aujourd'hui primordial de repenser nos objectifs en nous engageant avec des exigences de gestion durable.

Cette année, pour les plus petits, ce sera aussi le début des travaux de la crèche intercommunale, rue Jules-Ferry. Cette crèche de quarante places ouvrira en 2024 et viendra ajouter à l'attractivité de notre belle commune.

La restructuration du centre du village historique de Fitolieu a également avancé dès ce début d'année. Démolition de la salle des fêtes, création d'espaces piétons et d'un parking permettront de redessiner l'entrée du bourg et de rappeler la perspective d'antan. Un lourd travail, qui prendra plusieurs mois.

Au-delà de ces beaux projets, nécessitant de nombreuses ressources, il y a aussi les petites avancées. Les détails qui font qu'une commune vit et qui nous redonnent le sourire. Ainsi, le marché du jeudi est revenu sur la place Éloi-Cuchet. Cela permettra de lui donner un nouveau souffle et de rappeler aux plus anciens le glorieux passé du marché abrésien. Bien d'autres actions viendront prendre place au fil de l'année, pour rendre notre commune toujours plus agréable à vivre.

En attendant, bonne lecture à tous.

Les dossiers qui font l'actualité de vos élus



BUDGET

1. C'est LE gros dossier de ce début d'année puisqu'il doit être voté début mars. C'est lui qui va déterminer toutes les actions municipales de l'année. Cela commence par le débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé lors du conseil municipal du 30 janvier.

Ce débat est une étape impérative pour les communes de plus de 3 500 habitants. Il permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité. Il s'agit d'informer les élus pour leur permettre de voter de manière éclairée sur le budget et de leur permettre de s'exprimer sur le budget proposé par l'exécutif.



TRAVAUX À LA MJC-EVS

2. Les travaux vont commencer à la MJC-EVS. La première phase va concerner le rez-de-chaussée du bâtiment, en particulier les sanitaires, pour un montant de 100 000 €.

Dans un deuxième temps, ce sera le premier étage, de manière à ce que l'ensemble du bâtiment soit aux normes et plus adapté pour accueillir l'ensemble des activités de l'association.



PARC BISSO

3. De nouveaux agrès sportifs vont être installés au parc Bisso, dans un espace distinct des jeux d'enfants où ils se trouvaient jusqu'à présent. L'occasion d'enchaîner de la musculation après avoir fait votre footing sur le nouveau chemin aménagé...



COMICE AGRICOLE

4. Le comice agricole se déroulera aux Abrets en Dauphiné l'été prochain. Deux week-ends de festivités autour du monde agricole. Les réunions de préparation ont commencé au mois de janvier.

Le CCAS a été renouvelé à la fin de l'année 2022. Il est composé de Valérie Argoud, Besma Caron, Chantal Nelaton, Morgane Gallier, Nathalie Meunier, Sevgi Pinarbasi, Pascale Humbert, Marie-Blanche Perrin.

Ils sont accompagnés par des membres extérieurs désignés par le maire : Bernard Glantzlen, Nadine Janin, Joëlle Touretta, Cécile Gonnet, Bernard Ogier Collin, Sabine Seigne Vatte, Joseph Cleyet Marel, Sylvie Berger.

La municipalité a acquis la maison située au 4 rue Jean-Jannin.

Elle va être démolie, ce qui permettra de réaménager l'espace avec en particulier la création d'un parking de 51 places pour favoriser l'accès aux commerces du centre ville.



Il a été acté l'échange d'un terrain situé près du FAM, récemment acquis par la municipalité, avec celui jouxtant l'Ehpad et la maison dauphinoise, qui est la propriété d'un promoteur privé. L'objectif est d'aménager l'entrée de ville par la création d'un parc public.

Le conseil municipal a proposé de sortir de l'impasse de la gestion du gymnase du Colombier, en reprenant l'équipement à son compte, ce qu'a accepté le Syndicat et tous les conseils municipaux qui le composent. Au terme de la procédure administrative, le collège et toutes les associations abréziennes pourront utiliser le gymnase sans souci de fermeture, le syndicat sera dissous et la commune sera seule gestionnaire du bâtiment.

Dans cette rubrique, retrouvez un résumé des principales délibérations votées lors des conseils municipaux. Vous pouvez retrouver le détail de chaque conseil et de ses délibérations sur le site de la commune : www.les-abrets-en-dauphine.fr



Recensement de la population 2023

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Pour en savoir plus
le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.
Le recensement de la population est gratuit !

Le recensement de la population est en cours

Depuis le 19 janvier et jusqu'au 18 février se déroule le recensement de la population. Sa réalisation a été décalée d'un an en raison de l'épidémie de Covid 19. Le recensement est réalisé tous les cinq ans pour les communes de moins de dix mille habitants, afin de dénombrer les citoyens et de faire l'inventaire des différents logements.

C'est en se basant sur ces chiffres que l'État définit les politiques publiques nationales et les dotations globales de fonctionnement qu'il versera aux collectivités. Du côté des communes, ce dénombrement permet de programmer les équipements collectifs et les programmes de rénovation nécessaires. Pour réaliser ce recensement, quatorze postes d'agents recenseurs ont été créés. Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.



9h

C'est le nouvel horaire du minibus qui vous emmène au marché le jeudi matin. Si vous n'êtes pas motorisés, Marie-Ange Pesce passe vous prendre chez vous à partir de 9h, pour un retour au départ de la mairie à 10h45.

Pour tout renseignement et pour vous inscrire, appelez l'accueil de la mairie au 04 76 32 04 80



Repas intergénérationnels

A l'initiative du CCAS et du conseil municipal des enfants, les aînés qui bénéficient du service de portage de repas à domicile seront bientôt invités à venir partager celui-ci avec les élèves dans la cantine de leur choix (école du Mâcle, de La Bâtie-Divisin, Tazieff ou Tabarly). Les premières dates retenues pour ces repas intergénérationnels sont les mardis 21 février, 21 mars et 24 avril. Vous pourrez être amenés sur place par le minibus de la mairie. Les bulletins d'inscription ont été distribués avec les repas.

Une fête des lumières qui a fait le plein

La ville a renoué avec les illuminations du 8 décembre, à l'occasion d'une soirée qui a fait le plein sur la place Éloi-Cuchet. Au programme des lumières et du vin chaud, mais également des animations musicales variées : orgue de barbarie, harmonie de Bourgoin-Jallieu. Et pour couronner le tout, un double concert de Alem et Silène Gayaud qui ont revisité les chants de Noël version chant et beatbox.

Pour l'occasion, les trois sociétés de chasse avaient uni leurs forces pour organiser et tenir la buvette et proposer de quoi manger.



Reprise des ateliers de sophrologie pour les seniors



Les ateliers de sophrologie proposés par le CCAS sont reconduits pour l'année 2023. Les séances se déroulent le jeudi matin en deux groupes, de 9h à 10h ou de 10h à 11h, à la salle Marcelline, et sont gratuites.

Ils sont destinés aux habitants de la commune de plus de 60 ans. Cette activité permet de développer son attention, sa concentration et sa gestion du stress.

**Pour vous inscrire, contactez l'accueil de la mairie
au 04 76 32 04 80.**

Installation de cendriers de sol



Jetez votre mégot par terre... dans un cendrier ! Afin de rendre la ville plus propre, cinq cendriers de sol viennent d'être installés au plus près des fumeurs. Sur la rue Gambetta : devant le bureau de tabac et les bars Le Gambetta et Le Saxo ; rue de la République : devant Le Driver et entre le PMU et le tabac.

En parallèle, ces commerces distribueront à leurs clients fumeurs des cendriers de poche siglés aux couleurs de la ville. N'hésitez pas à leur demander.

Dans un deuxième temps, ces cendriers de poche seront distribués auprès de tous les employés fumeurs des commerces et magasins du centre-ville.

ERRATUM

Dans l'article sur la famille Gondrand paru dans le précédent numéro de *Comme une nouvelle*, une erreur s'est glissée. Ce n'est pas la fille Gondrand qui a épousé Vincent Bisso, mais la veuve Gondrand (née Leoni).

Les conseils municipaux sont diffusés en **live sur Facebook**.

Un lundi soir par mois, à 20h30, en direct de la salle des fêtes, Future prod vous propose de suivre le conseil depuis votre canapé ! Avec une grande qualité technique visuelle comme sonore.

Les séances du conseil municipal restent ouvertes à tous (hors contraintes sanitaires).

Vous êtes les bienvenus pour y assister.

Comptes-rendus de séances sur www.les-abrets-en-dauphine.fr.

Les dates des prochains conseils municipaux :
lundi 27 février et lundi 27 mars



Le marché retrouve la place Éloi-Cuchet

Depuis le 12 janvier, le marché du jeudi matin se déroule sur la place Éloi-Cuchet. Il retrouve ainsi une place qui fut la sienne jusqu'à il y a 25 ans.

Cela lui permet également de retrouver de la visibilité vis-à-vis des personnes de passage.

De son côté, le marché du samedi est suspendu jusqu'au mois de mars.

Un parvis végétalisé et un parking à la place de la salle des fêtes à Fitialieu



Les travaux de démolition de l'ancienne salle des fêtes ont débuté au mois de décembre. Ils se sont déroulés en deux temps, le premier consistant à supprimer les isolants dans le plafond et à trier les matériaux, en sélectionnant ceux qui pourraient être réutilisés.

Courant janvier a commencé la démolition de la salle proprement dite. Cela permettra le réalignement des bâtiments par rapport à la route, la construction d'un parking d'une quinzaine de places, la re-végétalisation de la zone avec la plantation de nouveaux arbres, ainsi que l'aménagement d'un parvis à côté de la boulangerie.

Les travaux concernent aussi l'immeuble les balcons de Fitialieu qui abritera prochainement un local infirmier et un restaurant.



Envie de vous (re)mettre au sport ? Prescri' Bouge vous accompagne

Le dispositif **Sport-Santé Prescri' Bouge** porté par le Comité départemental olympique et sportif de l'Isère continue de se développer dans les Vals du Dauphiné. L'objectif est de mettre en lien les professionnels de santé, les structures sportives et les acteurs locaux pour **accompagner les personnes de plus de 60 ans vers l'activité physique adaptée à leur santé.**

Le dispositif est financé par la Conférence des Financeurs. Vous êtes ainsi accompagnés sans frais supplémentaires, seule l'activité physique reste à votre charge.

Vous êtes intéressés ? Contactez Perrine Mancel, référente du territoire Vals du Dauphiné. Elle vous accueille un mardi sur deux à la MJC-EVS des Abrets en Dauphiné, rue Jules-Ferry.

Contact : 06 70 90 88 02 ou perrinemancel@prescribouge.fr

Un espace numérique public à la mairie

Un nouvel espace public numérique est à votre disposition à la mairie. Un ordinateur, une imprimante et un scanner en libre-service vous permettront de faire vos démarches administratives si vous n'avez pas d'équipement informatique à domicile.

Notre conseillère numérique Nathalie Lucot pourra vous apporter son aide le cas échéant.

Avec ou sans rendez-vous les vendredis matin de 8h30 à 11h45.

Mairie, place Éloi-Cuchet.

Contact : 04 76 32 04 80

conseillernumerique@les-abrets-en-dauphine.fr



Foire de printemps

Le centre-ville des Abrets en Dauphiné va fêter le printemps ! Artisans, commerçants, marchands, forains et artistes vous proposent de passer une journée familiale à la découverte de leur travail. Faites de bonnes affaires et laissez-vous distraire par les animations qui ponctueront la journée. Des food trucks assureront la restauration.

Dimanche 2 avril - 9 h-18 h - Centre ville.

Accès libre - Organisé au profit du CCAS.

Des petits déjeuners à l'école

Depuis la mi-janvier, les élèves de certaines classes des écoles de la commune (selon l'organisation choisie par les enseignants), ont un petit-déjeuner offert en classe tous les vendredis. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Une étude nationale a en effet montré qu'en moyenne trois enfants par classe arrivent à l'école le ventre vide.

La municipalité a signé une convention avec le ministère de l'Éducation nationale pour apporter un soutien logistique et financier à la mise en place des petits déjeuners. Cette alliance entre la communauté éducative et les équipes municipales a pour ambition de donner aux enfants la même chance de réussite et de répondre à un enjeu de santé publique en développant chez eux de bonnes habitudes alimentaires.

Ces repas sont fournis par la cuisine centrale, et respectent la politique communale du local et bio. Ils comprennent un produit laitier (fromage, lait), un produit céréalier (différents pains de boulangeries locales), des fruits frais et des fruits secs.

Ce sont près de 3 685 petits déjeuners qui devraient être servis d'ici la fin de l'année scolaire.

La mission locale accompagne les jeunes vers l'autonomie



La Mission Locale soutient les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle et les guide vers l'autonomie.

Accompagnement gratuit



EMPLOI
ORIENTATION
FORMATION
ALTERNANCE
MOBILITÉ
SANTÉ
LOGEMENT
AUTONOMIE
COACHING...

Jeunes 16-25 ans



Ma Mission Locale

Une seule adresse pour tous mes projets

À La Tour du Pin

Maison de l'Emploi & de la Formation

7 Rue Pierre Vincendon

04 74 97 64 67

contact@mni.fr

Ouvert du lundi au vendredi
8 h 00 - 12 h 30 / 13 h 15 - 17 h 30
Fermeture au public le jeudi après-midi

Permanences à :

↳ Pont de Beauvoisin

↳ Les Abrets-en-Dauphiné

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire. Vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas...

La Mission Locale peut vous aider.

Ses conseillers peuvent mobiliser différents dispositifs afin de vous faire avancer dans votre parcours, en particulier grâce au Contrat d'engagement jeunes, mis en place par l'État en mars dernier.

Vous pouvez vous adresser à l'antenne de La Tour du Pin ou vous rendre à la

permanence qui a lieu à la MJC des Abrets en Dauphiné les jeudis matins de

8h30 à 12h sur rendez-vous uniquement au 04 74 97 64 67.

Médillés du travail et départs à la retraite

Les cérémonies des vœux de la municipalité ont été l'occasion de remettre les médailles du travail et fêter les départs en retraite de plusieurs agents.

> **Annick LEHUT** (30 ans-Vermeil) honneur du travail depuis 2013 service urbanisme et accueil.

> **Thierry Marché** (35 ans-Or) Honneur du travail depuis juillet 2007 aux services techniques.

> **Bernard Seigle** (30 ans-Vermeil) Honneur du travail depuis juillet 2004 aux services techniques.

> **Christine Reynaud** (20 ans-Argent) Honneur du travail depuis 2001 restaurant et garderie scolaires et entretien bâtiments.

> **Nathalie Franco** (30 ans-Vermeil) régionale, départementale et communale depuis 1991.

> **Corinne Magnin** (20 ans-Argent) régionale, départementale et communale depuis mars 2000.

> **Patrick Martin** (35 ans-Or) régionale, départementale et communale depuis mai 1986 aux services techniques.

> **Thierry Vergain** (35 ans-Or) régionale, départementale et communale, rentré en février 1981 à la Ville de Lyon, en août 2016 aux Abrets et en retraite depuis le 1er juillet 2021.

> **Jean-Pierre Chabert** (20 ans-Argent) régionale, départementale et communale. Élu aux Abrets depuis le 12 mars 1989, adjoint de septembre 92 à mars 2008, maire de 2008 à 2014 et conseiller jusqu'en 2020, président de la communauté de communes de 2008 à 2017.

> **Sophie Bellen** (30 ans-Vermeil) Honneur du travail, début au SDIS janvier 98, aux Abrets depuis janvier 2009.

Retraités :

> **Robert Argoud** depuis le 1er octobre 1979 aux Abrets retraite le 1er août 2022.

> **Anne-Marie Toureau** ATSEM depuis le 09/12/2013 aux Abrets retraite le 1er août 2022.

Louise Meunier a fêté ses 100 ans

La ville compte une nouvelle centenaire : Louise Meunier. Elle est née Rapin, le 8 novembre 1922 dans le XIIIe arrondissement de Paris.

En 1942, elle se marie avec Albert Meunier. De leur union sont nés 4 enfants, 8 petits enfants et 12 arrière-petits enfants.

Louise Meunier deviendra malheureusement veuve bien trop tôt, puisque son mari est décédé en 1979. Elle a passé sa vie active à élever ses enfants, tout en travaillant comme gouvernante.

Elle habite toujours à son domicile, dans la commune historique de Fitolieu, où elle a fêté ses 100 ans entourée de sa famille ainsi que d'une délégation du conseil municipal qui lui a offert une jolie composition florale par l'intermédiaire du CCAS.

Un bel après-midi convivial pour fêter cet anniversaire qui restera gravé dans sa mémoire.



Toutes les photos sur le site internet

Flashez le QR code ci-contre



Appel à candidature pour le Parcours citoyen

Le Parcours citoyen est une action proposée conjointement par le Conseil intercommunal de la sécurité, de la prévention de la délinquance et par le service jeunesse et prévention citoyenne des Vals du Dauphiné, en partenariat avec le service prévention du CCAS de La Tour du Pin. Ses objectifs sont triples :

- Favoriser l'éducation à la citoyenneté.
- Permettre une meilleure appropriation de l'environnement institutionnel.
- Responsabiliser les jeunes citoyens.

Treize rendez-vous sont proposés au cours de l'année sur divers thèmes (écocitoyenneté, sensibilisation à la sécurité routière, rencontre avec la gendarmerie, audience de tribunal, visite du musée des



confluences, visite d'une mairie et rencontre avec des élus...) Les jeunes présents sur au moins sept des actions organisées pourront bénéficier du voyage final à Paris pour visiter soit l'Assemblée Nationale, soit le Sénat.

Vous avez entre 15 et 18 ans. Vous avez envie de découvrir comment fonctionne notre pays,

la démocratie, l'État. Vous êtes prêts à vous mobiliser sur une année les mercredis ou samedis après-midi. N'hésitez pas à poser votre candidature !

Contact :

Julia ROUX – 06 35 42 33 19
julia.roux@valsdudauphine.fr
Robin CALLENS 06 35 42 57 54
robin.callens@valsdudauphine.fr

Le tri se simplifie! memotri

Tous les Emballages et tous les papiers

Emballages en plastique, Petits cartons, Emballages en métal, EMBALLAGES EN VERRE, Papiers, LE TRI PLUS SIMPLE

ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC, COMPOST

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET.

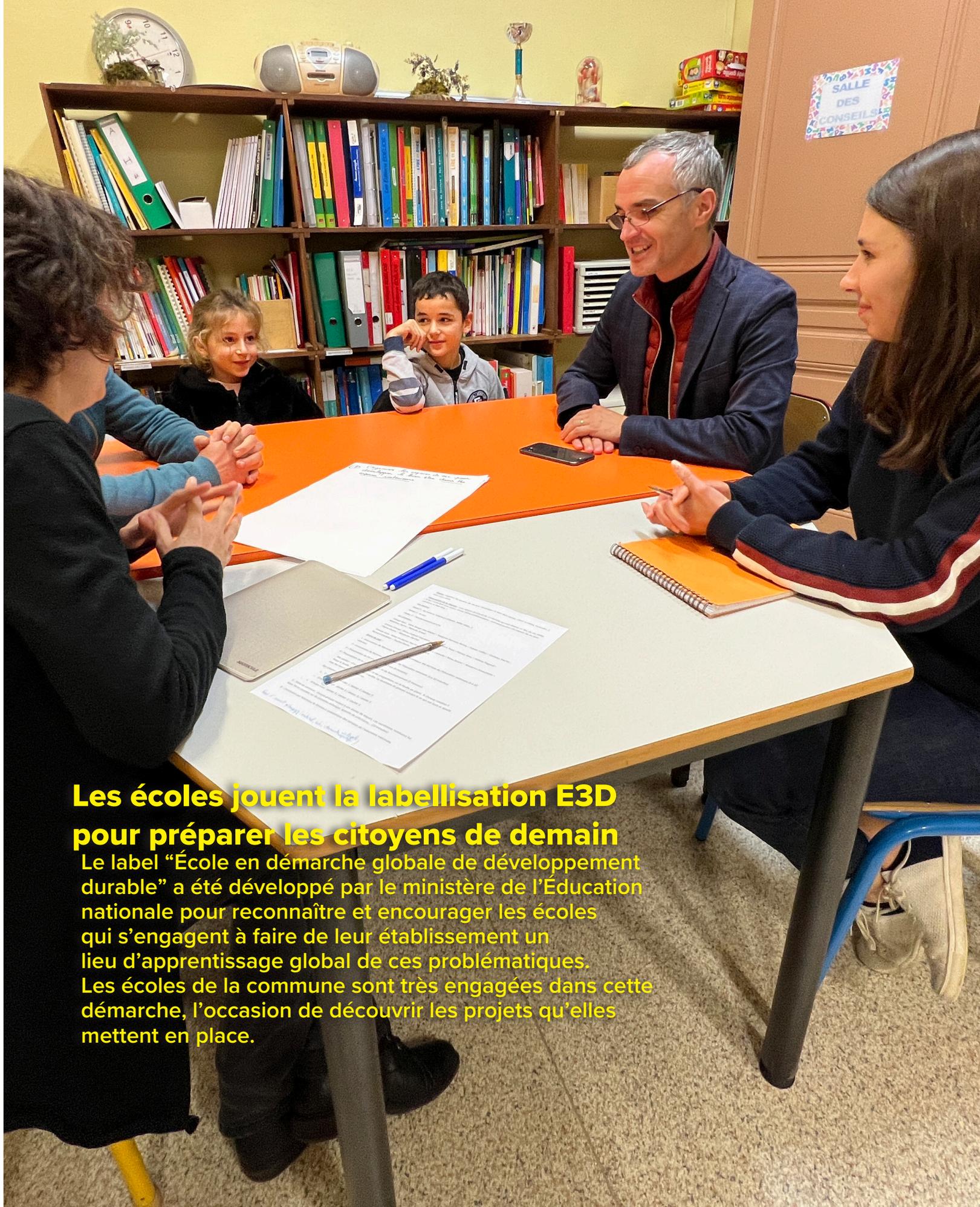
www.syclum.fr SYCLUM CITEO SavoleDéchets

Le tri des emballages se simplifie

Depuis le 1er janvier 2023 le tri est devenu plus simple sur le territoire du Syclum. Vous pouvez déposer tous vos emballages et tous vos papiers sans exception dans le bac jaune !

Il n'y a plus qu'une seule question à se poser : mon déchet est-il un emballage ou un papier ?

- Oui, je le mets dans le bac jaune,
- Non, je le mets dans mon bac à ordures ménagères.



Les écoles jouent la labellisation E3D pour préparer les citoyens de demain

Le label “École en démarche globale de développement durable” a été développé par le ministère de l’Éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles qui s’engagent à faire de leur établissement un lieu d’apprentissage global de ces problématiques. Les écoles de la commune sont très engagées dans cette démarche, l’occasion de découvrir les projets qu’elles mettent en place.

Labellisation E3D : une ouverture sur le monde pour les élèves

Créer du lien, motiver sur des projets, donner du sens, éveiller au développement durable, rendre les enfants acteurs. C'est tout cela et bien d'autres choses encore que favorise la labellisation E3D, Ecole en démarche globale de développement durable (voir ci-dessous), qu'ont sollicitée les écoles de la commune (1).

Les classes travaillent ainsi sur des thématiques environnementales, sociales et économiques. Les élèves réfléchissent sur tous les problèmes actuels de notre planète. Ils sont amenés à se poser des questions mais également à essayer de trouver des solutions à mettre en place à l'école mais aussi à la maison. Ils sont en effet les meilleurs médiateurs pour aborder ces problématiques avec leur famille.

« Le lien entre les temps scolaires et périscolaires est plus fort grâce aux projets que nous menons dans ce cadre, par exemple les questions d'énergie et les économies d'eau pour nous cette année, explique Fabienne Deleuzière, directrice de l'école de La Bâtie Divisin. Et puis l'idée est qu'ils se sentent bien et investis au sein de l'école.

C'est surtout fort au niveau des plus grands, qui ont beaucoup d'idées et peuvent les faire connaître via les écodélégués et les conseils de pilotage. On essaie de partir de leurs demandes, y compris dans les apprentissages. Ils peuvent ainsi se raccrocher à



des choses concrètes. »

L'idée est également de faire bouger concrètement l'environnement dans lequel travaillent les élèves, en améliorant la vie scolaire, les cours d'école, proposer des idées pour recycler, moins gaspiller...

« Créer des valeurs communes, donner du sens »

« C'est intéressant car cela donne aux élèves un sentiment d'appartenance à l'école, analyse Florence Broyer, directrice de l'école Tazieff. Cela les aide à s'entendre entre eux, à créer un but et des valeurs communes à défendre. Nous expliquons aux élèves qu'ils sont l'image de l'école. Cela donne du sens aux valeurs que l'on défend, faire attention au matériel par exemple. Et pour nous c'est un point d'appui pour nos projets. Cela nous oriente et évite de nous éparpiller. »

(1) L'école Tazieff, labellisée au niveau 1, est la première à avoir fait sa demande et a candidaté au niveau 2. Puis ce fut le tour de La Bâtie Divisin qui est au niveau 2. L'école du Mâcle a fait sa demande de labellisation et les écoles Tabarly et Dauphin vont suivre.

La démarche « E3D »

La labellisation École en démarche globale de développement durable (E3D) a été développée par le ministère de l'Éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable. Il s'agit de faire de l'établissement un lieu d'apprentissage général de celui-ci. Il est ainsi établi une continuité entre les enseignements, les actions et projets pédagogiques, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur.

Coup de pouce Vert Éducation : deux projets récompensés à l'école de La Bâtie Divisin

Un jury composé des représentants du rectorat de l'académie de Grenoble, de la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale, du département de l'Isère, de Grenoble Alpes Métropole, de la ville de Grenoble et de l'Agence Grenoble Capitale Verte de L'Europe 2022 a attribué 900 euros à deux projets, montés par quatre enseignantes de l'école. Ils visent à sensibiliser le jeune public aux enjeux de la transition écologique.

« Embarquer tout le monde pour prendre soin de l'environnement »

Ce projet, consiste à sensibiliser les enfants de la moyenne section au CE1 à différents thèmes pour qu'ils deviennent médiateurs auprès de leur entourage.

La première thématique concerne les économies d'énergie. Durant l'année scolaire ils seront sensibilisés en participant au projet Watty autour de l'eau et de l'éclairage, deux thèmes d'actualité ! Ils participeront à trois ateliers. Un jeu de cartes sur ces thématiques sera offert à chaque enfant pour lui permettre de rejouer avec ses parents et son entourage.

Puis ils aborderont la problématique des déchets et se promèneront dans les rues afin de les ramasser pendant une demi-journée. Les parents seront invités à les accompagner.

Enfin, les élèves découvriront l'importance de la biodiversité en participant à une sortie aux étangs de Passins et en s'investissant dans l'entretien de la mare nouvellement créée à l'école, grâce à l'intervention d'un animateur nature.

La médiation auprès des parents se fera aussi par la rédaction de comptes-rendus qui seront publiés sur le padlet des classes respectives.



« L'eau sous toutes ses formes »

Ce projet vise à prolonger les actions des années passées sur les déchets et la biodiversité en travaillant cette fois sur l'eau. Pour cela, les enfants feront des sorties avec des animateurs sur sites et bénéficieront d'interventions en classe avec l'Ageden, le projet Watty, le Siaga et l'Unicef (certaines ont déjà eu lieu).

Les élèves du CE1 au CM2 réaliseront des expérimentations, étudieront des documents (comme les factures d'eau de l'école), feront des comptes-rendus. Les articles produits seront à destination des parents mais aussi des partenaires de l'école associés dans ce projet (municipalité, sou des écoles, les associations intervenantes, la DSDEN...).

Ils aborderont les différents cycles de l'eau et l'influence de l'homme sur nos réserves naturelles, avec une sensibilisation à la biodiversité des milieux aquatiques. Les élèves appréhenderont ainsi l'importance des zones humides et mèneront une réflexion sur la consommation de l'école en eau et plus globalement en énergie, pour mettre en place des éco-gestes concrets.

Fabien Vallier : « c'est un enjeu pour l'École d'éduquer sur ces sujets »

En quoi est-ce important que les écoles s'engagent dans cette labellisation E3D ?

C'est un enjeu pour l'École d'éduquer les élèves, en particulier par rapport aux enjeux actuels autour du changement climatique. Et en travaillant avec eux sur des sensibilisations qui dépassent le simple tri des déchets. Il s'agit aussi d'actions autour des économies d'énergie, de l'engagement citoyen, de pratiques sportives...

Il y a aussi tous les enjeux d'égalité hommes-femmes et de lutte contre les stéréotypes de genre qu'on peut encore véhiculer, en particulier dans l'organisation des espaces.

Comme on le voit à l'école Tazieff avec ce projet de réorganisation de la cour pour que chacun y trouve sa place, filles comme garçons. Et une réflexion pour prévoir des endroits où pratiquer les jeux de société/jeux d'adresse/de détente et enfin une végétalisation des cours avec des coins jardinage et de verdure.

L'intérêt est aussi que les élèves sont totalement associés à cette démarche ?

Oui celle-ci doit forcément impliquer les élèves. Ils doivent s'identifier aux problématiques abordées, en particulier à



travers l'élection d'éco-délégués dans les classes, qui vont porter cette sensibilisation vers leurs camarades mais aussi les adultes, leurs parents mais aussi la municipalité.

Est-ce qu'il y a une certitude pour les écoles que ces projets vont être soutenus ?

Le message du ministère est très clair : l'objectif est que tous les projets soient financés et qu'au niveau académique nous donnions suite à toutes les demandes.

Avec un processus qui part de la base. Les enseignants dans les classes portent des projets, les défendent à l'échelle de l'école,

organisent des élections... Il s'agit de partir du terrain pour que cela remonte. L'idée est d'associer à cette réflexion la collectivité, les parents, la MJC... pour que chacun donne son point de vue.

Une fois que les projets sont arrêtés, les enseignants rédigent un projet pédagogique puis sollicitent des crédits du fonds d'innovation pédagogique. 500 millions d'euros sont fléchés par le ministère vers ces projets, dans le cadre du Conseil national de la refondation.

Fabien Vallier est inspecteur de l'Éducation nationale, en charge de la circonscription Voiron 2

Des élèves éco-délégués pour porter des projets durables

La commission académique a attribué en juin 2022 le niveau 2 de labellisation E3D à l'école de La Bâtie Divisin.

Pour poursuivre et développer les travaux autour du développement durable, les élèves ont été appelés en octobre dernier à élire des éco-délégués. Ceux-ci ont pour tâche d'être force de proposition afin de continuer les actions engagées et d'en proposer de nouvelles.

Ils participent au comité de pilotage des projets, informent leurs camarades sur les avancements et les poussent à s'y engager.

Dix binômes ou trinômes (composés d'élèves de classes différentes pour renforcer le lien inter-classes) se sont présentés et ont mené une campagne électorale digne de celle des adultes. Ils ont réfléchi autour d'idées afin de limiter la consommation d'énergie, de

protéger la biodiversité, d'éviter le gaspillage alimentaire, de réduire et trier les déchets et enfin de lutter contre le réchauffement climatique.

Les 76 élèves, scolarisés du CP au CM se sont réunis le vendredi 7 octobre 2022 pour écouter les propositions très concrètes de leurs camarades.

Ils ont ensuite voté sous le regard de leurs enseignantes.

Onze délégués ont été élus : Jules, Gabriel, Stella, Maëlynn, Louise, Maxandre, Maxence, Eli, Miya, Julia et Benjamin.

Ils ont participé au premier conseil d'école, mardi 18 octobre, au cours duquel ils ont présenté leurs premières actions.



Des composteurs installés à l'école du Mâcle



Dans le cadre de la démarche de labellisation E3D, les enseignants en partenariat avec les agents travaillant à la cuisine et à la cantine ont demandé la mise en place de composteurs, pour les déchets issus de la cuisine et des restes de table.

Les enfants qui mangent à la cantine apporteront les déchets au composteur et procéderont aux gestes de compostage : décompacter les déchets, mettre du broyat par-dessus. Quand le bac de remplissage sera plein, ils feront le transfert. Et quand le compost sera mûr, ils pourront le mettre dans leurs plantations. Diverses animations seront également organisées par le Syclum pour comprendre le principe du compostage et connaître les animaux décomposeurs.

Le service urbanisme, au cœur des actions communales

L'urbanisme reste une des missions importantes de la municipalité. Ce service répond aux besoins liés à l'aménagement du territoire et au respect des règles qui sont imposées par la loi et la réglementation. Les décisions qui sont prises sont encadrées par le PLUi actuellement en vigueur.

Ce document, voté au cours de l'été 2022 par la Communauté de communes des Vals du Dauphiné, est commun à l'ensemble du territoire des Abrets en Dauphiné, contrairement au passé où il y avait trois PLU de référence.

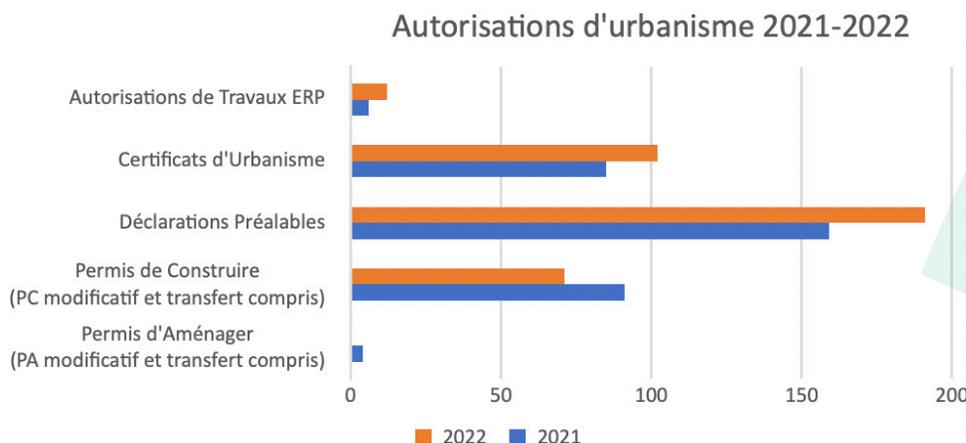
Les tableaux ci-contre montrent le niveau élevé de l'activité du service urbanisme de la ville. Cela prouve l'attractivité de notre commune sur le plan immobilier. Sa situation géographique

Permis de Construire (PC modificatif et transfert compris)	91	71
Déclarations Préalables	159	191
Certificats d'Urbanisme	85	102
Autorisations de Travaux ERP	6	12
TOTAL	345	376
	2021	2022
Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)	156	157

constitue un atout majeur que l'équipe municipale s'est par ailleurs engagée à promouvoir.

Les projets immobiliers (privés et publics) sont nombreux sur la commune et le service urbanisme

est à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller dans vos démarches lors des permanences en mairie les mardis matins et jeudis après-midis aux horaires d'ouverture de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



Vous pouvez retrouver sur le site Internet de nombreuses informations sur les questions d'urbanisme et relatives au PLUi. Flashez le QR code pour les consulter.



Et si l'on parlait... finances et recettes budgétaires

Nous entrons dans la période dite budgétaire, où le conseil municipal va établir et voter le budget de l'année 2023. Plusieurs étapes vont s'échelonner jusqu'au vote prévu en mars.

Après un long travail sur les choix des dépenses de fonctionnement et d'investissement il faut en assurer le financement. En effet les comptes de la commune doivent impérativement être à l'équilibre.

La commune a plusieurs sources de recettes. Pour les recettes de fonctionnement elle dépend en grande partie des budgets de l'État et du département. Il s'agit des dotations forfaitaires, du reversement des taxes d'habitation et professionnelle... Cela représente environ 50 % de ces recettes.

Par ailleurs, la commune encaisse les revenus de la taxe foncière, le produit des services à la population (centre médical, cantine, repas à domicile, revenu des immeubles...). Si la municipalité a « la main » sur la tarification de certaines lignes, elle a fait le choix de prendre en compte le caractère social de cette tarification, de ne pas répercuter de hausse et de poursuivre sa politique de solidarité.

Pour les recettes d'investissements, c'est le volontarisme et

Les comptes de la commune doivent être à l'équilibre

la qualité de gestion des élus qui constituent le premier volet des ressources de financement de nos futurs investissements. En premier lieu, l'excédent du compte d'exploitation de l'année précédente. Ensuite, les élus dis-

posent des réserves financières constituées au fil des années... quand elles existent.

La vente d'immobilisations non stratégiques demeure également une source de financement des investissements.

Mais aujourd'hui ce sont les subventions (État, départements, communautés de communes...) sollicitées par les communes qui permettent d'engager et de réaliser les investissements. Sans ces subventions, nous ne verrions pas de nouvelles réalisations publiques comme des écoles,

des crèches, des équipements sportifs...

La recherche de subventions constitue une étape importante dans la plupart des plans de financement de nos investissements. Ce travail, souvent complexe, est une étape essentielle au quotidien, d'autant que la constitution des dossiers est souvent un long travail.

Enfin, la dernière source de financement vient du recours à l'emprunt bancaire. Cette solution permet d'ajuster l'équilibre du budget. Mais il doit être mesuré, car il ne faut pas oublier que c'est une dette qu'il faut rembourser.

Vous retrouverez dans le prochain Comme une nouvelle, le budget avec les données chiffrées de ces financements.

Philippe Thiébaud
Adjoint aux finances



L'opération un arbre une naissance s'enracine

La population des Abrets en Dauphiné s'agrandit ! Entre octobre 2021 et décembre 2022, environ 90 enfants sont nés. Pour célébrer ces naissances, une seconde édition de l'opération « Un arbre une naissance » accueillera environ 90 arbres qui prendront racine au cours de l'hiver.

Les arbres sont plantés sur des sites nouvellement aménagés, des sites naturels, de loisirs... et sont issus d'une pépinière locale afin de garantir une bonne adaptation au climat.

Ainsi, tout au long de l'hiver, vous pourrez apercevoir les services techniques planter des chênes, hêtres, cormiers. D'autres



végétaux plus ornementaux et un peu moins communs localement seront également plantés, essences qui sont choisies pour tenir compte du changement climatique présent et à venir.

A l'arrivée des nouveaux bourgeons, les parents seront

conviés à la cérémonie pour fêter l'arrivée de ces nouveaux (enraci) nés.

Votre enfant est né entre le 1er octobre 2021 et le 31 décembre 2022 et vous n'avez pas rempli le formulaire de consentement pour l'opération « un arbre une naissance » ? Rapprochez-vous de la mairie pour l'obtenir !

Ambrosie, une plante invasive qui patiente

L'heure est à la prévention ! Si en hiver l'ambrosie ne pointe pas le bout de sa plantule, elle se prépare tranquillement pour le printemps.

Une attention particulière est à réserver aux anciens foyers, qui comportent certainement des traces de l'ambrosie. Rappel des gestes à adopter face à la présence d'ambrosie :

- > **Sur ma propriété** : j'arrache !
- > **Hors de ma propriété**, s'il y a seulement quelques plants : j'arrache !
- > **Hors de ma propriété**, s'il y a

en a beaucoup, je signale la zone infestée soit :

- sur internet : https://www.signalement-ambrosie.fr/signalement_grand_public.html
- sur l'application mobile Signalement Ambrosie
- par mail : contact@signalement-ambrosie.fr

Téléphone : 0 972 376 888

Cette plante est allergène, il faut la manipuler avec précaution : protégez-vous avec des gants et placez les plants d'ambrosie dans un sac poubelle avant d'aller les porter en déchetterie.

Dans le cadre de son action en faveur du Climat, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné, en partenariat avec l'Espace info énergie de l'Isère - AGEDEN, invite les habitants des Vals du Dauphiné à une soirée consacrée aux aides financières dans la rénovation énergétique des logements.

Mardi 16 mai - 18h à 20h
Salle du Triangle - Place Éloi-Cuchet.
Entrée libre sur inscription.

Atchoum, le service de covoiturage solidaire

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné a décidé de miser sur la solidarité entre les habitants des VDD pour trouver une solution au problème de mobilité avec Atchoum, le nouveau dispositif de covoiturage solidaire, ouvert à tous.

Il permet de mettre en relation des passagers qui ont besoin de se déplacer avec des conducteurs prêts à rendre service. !

Ce service n'est pas un énième Blablacar. Il est plutôt pensé pour les courts trajets, et le conducteur s'engage à aller chercher les personnes à leur domicile.

Comment ça marche ?

Les passagers font leur demande de déplacement par téléphone au 0806 110 444 ou sur la



plateforme www.atchoum.eu. La demande de trajet est alors transmise à tous les conducteurs inscrits localement, le premier qui est disponible est mis en relation avec le passager, va le chercher chez lui, l'emmène sur le lieu de son RDV et le raccompagne chez lui.

Les conducteurs eux s'inscrivent

sur www.atchoum.eu. Ils sont contactés par SMS et email dès qu'une personne proche de chez eux à besoin de se déplacer. Le prix est plafonné à 0.35 € du kilomètre et est dégressif en fonction de la distance parcourue.

Plus d'informations sur le site www.valsdudauphine.fr

Parlons climat

La nouvelle plateforme des Vals du Dauphiné

La Communauté de communes met à votre disposition une plateforme informative et collaborative baptisée « Parlons Climat ». Dédiée aux projets et actions sur la transition écologique et énergétique, le site vous propose des actualités et événements organisés sur le territoire, des informations sur le Plan Climat Air Energie Territorial, une rubrique documentation pour mieux comprendre, découvrir, apprendre plus sur ce qui nous concerne et nous entoure, se faire sa propre opinion. Vous avez également la possibilité d'estimer votre empreinte écologique, de partager vos idées...



Rendez-vous sur : parlonsclimat.valsdudauphine.fr

Mon beau sapin, roi du broyat

Vous avez été nombreux à valoriser vos sapins et ainsi leur offrir une seconde vie en tant que broyat... Merci ! Cette action permettra de pailler les espaces verts et ainsi espacer les arrosages estivaux, car cela permet le maintien de l'humidité au pied des plantes. Rendez-vous en janvier 2024 pour la prochaine édition.

Basket Les Abrets : le club rebondit au collège et à l'école

Le club de basket Les Abrets ne manque pas d'idées. La dernière en date : la mise en place à la rentrée d'une option basket au collège Marcel-Bouvier pour les élèves de sixième. Quinze élèves bénéficient ainsi d'un emploi du temps où sont intégrées deux heures d'entraînement hebdomadaire. Au sifflet, Paul Nadaux, entraîneur professionnel et salarié depuis quatre ans au club (1).

L'idée est de promouvoir la pratique de la grosse balle orange et de ses valeurs. « *On travaille, en parallèle du physique, les notions de ponctualité, de politesse, de dépassement de soi et de compétitivité,* » explique Paul Nadaux.

Du côté du collège, le principal, Gilles Bouley, est très satisfait de ce partenariat. « *C'est une expérimentation qui est très intéressante. Les élèves sont libérés à 14h35 tous les jeudis pour aller s'entraîner. Ils ont passé un « contrat » avec le collège, leurs parents et le club*

Des interventions dans les écoles élémentaires et un tournoi inter-entreprises



à travers lequel ils s'engagent à être exemplaires dans leur travail scolaire tout comme dans leur comportement.

Je vois le club comme un partenaire d'excellence, qui pousse les jeunes à progresser et se perfectionner. Et c'est aussi un suivi supplémentaire pour eux, avec le regard de l'entraîneur sur leur parcours.»

L'idée est que cette opération se poursuive ensuite aux niveaux supérieurs. Et le principal est prêt à élargir ce type d'actions, « à

d'autres clubs sportifs, mais aussi pourquoi pas des associations culturelles ou les jeunes sapeurs pompiers par exemple ».

Le club ne s'arrête pas là. Il développe aussi les actions auprès des écoles élémentaires, en leur proposant des initiations de quelques heures, en particulier dans les villages où il n'y pas de club.

Depuis trois ans, il mobilise aussi les entreprises locales avec le tournoi inter-entreprises qui oppose des équipes lors de matchs en trois contre trois.

« *Nous voulons animer le village, faire pratiquer les entreprises locales et donner l'envie de*



pratiquer, » précise Séverine Leriche, la présidente du club.

(1) Paul Nadaux pratique le basket depuis une quinzaine d'années et a été durant dix-huit ans animateur sportif dans un camp de vacances.

La Fédération française de basket-ball a décerné le label École française de mini-basket, gage de sécurité, d'éducation, de confiance et de qualité pour les catégories U7/U9/U11. Un label obtenu grâce au travail de l'éducateur sportif du club, Paul Nadaux.

Mr Depetris vice-président de la FFBB a remis un diplôme pour honorer ce label, lors d'une cérémonie qui s'est tenue au gymnase du Colombier, en présence de Mr Leprêtre (adjoint en charge des associations) et de Mme Mopin (présidente du comité de l'Isère).

Une championne du monde à l'école

Une championne du monde a initié des élèves de l'école Haroun Tazieff à la pratique de la boule lyonnaise. Une action menée dans le cadre de la « Boul'enfance » initiée par la fédération française du sport-boules, en partenariat avec la municipalité et le centre de formation boulistes des Abrets-Romagnieu.

Alain Clugnit, le président du CFB, et les moniteurs Christian et Roland, avaient le renfort pendant six semaines de la championne du monde, championne d'Europe et plusieurs fois championne de France, Annaëlle Barrazzuti . A l'issue de ces journées, chaque enfant était fier de brandir, son diplôme d'initiation.



Tournoi en salle de l'ASF Bourbre

Début janvier, c'était le retour, après deux ans off, du tournoi en salle de l'ASF Bourbre, en hommage à l'un de ses anciens joueurs décédé, Olivier Rivière dit Zitoune.

Le vendredi soir, c'était aux vétérans d'être sur le terrain. Le tournoi a réuni dix équipes et c'est le FC Pays Voironnais qui l'a remporté.

Le samedi matin, c'était le tour des U10/U11. Là aussi dix équipes se sont affrontées. L'après-midi, place aux U13, Le FC Pays Voironnais a remporté le tournoi.

La journée s'est terminée par le tournoi entre dix équipes seniors. La finale s'est disputée entre les équipes pontoise de l'US Pont et du FC Pont. C'est le FC Pont qui a gagné. Enfin le dimanche, place aux seniors féminines, avec toujours dix équipes. C'est l'AS Vezeronce Huert qui s'est imposée.



Théâtre du Recugnot Retour en scène !



Le jeune sexagénaire (la troupe du théâtre a été créée en 1961) était privé de scène depuis trois ans, pandémie oblige. Le théâtre du Recugnot a enfin retrouvé les planches au mois de septembre dernier et présentera son nouveau spectacle à partir du 18 février.

« *Cela fait du bien de se retrouver*, confirme Hervé Clavel, qui met en scène cette nouvelle pièce. *La passion est toujours là et c'est reparti comme avant.* »

Comme pour chaque pièce les décors et une partie des accessoires ont été créés de toute pièce pour l'occasion par

Un livret d'une trentaine de pages, qui retrace l'histoire du théâtre du Recugnot, a été rédigé et devrait être disponible à l'occasion de ces représentations.

des bénévoles. Et toute la troupe a pris les pinceaux pour mettre la dernière touche de couleur.

Au programme, une comédie burlesque, *Pétard ça déménage !* adaptée d'une pièce de Claude Schmit. Et pas moins de onze comédiens (1) qui vont se croiser, claquer des portes, s'interpeller autour d'une malle et du déménagement d'un homme d'affaires ruiné et contraint de vendre son appartement.

Résultat : un déménagement rock'n'roll organisé par son chauffeur et sa bonne, un repas d'apparat servi par un employé farfelu. Sans oublier une femme déjantée, une maîtresse culottée, et les débarquements répétés de la police et du Samu. Tous les ingrédients d'un bon vaudeville. Exactement ce qu'il faut pour oublier la grisaille de l'hiver

(1) Hervé Clavel, Sylvie Perret, Hélène Lalechère, Christine Reynaud, Claude Langlois,

Houria Puljoreu, Marie Claire Le Quan, Alexis Besson, Sabine Poulain, Mégane Trouilloud, Thomas Touzer et Nelly Matthieu

En première partie, six jeunes comédiens (Raphaël Cartier, Neige Vial, Julie Leloup, Louise Breton, Emma Cartier, Rosanna Breton) présenteront différents petits sketches.

Les représentations se dérouleront :

samedi 18 février, samedi 25 février, vendredi 3 mars, samedi 4 mars, vendredi 10 mars et samedi 11 mars à 20h30.

Dimanche 26 février à 14h30.

Salle des fêtes, 210 route du Monin.

Tarifs : 5€ à 7€

Belle fréquentation pour la fête de la Batteuse

Après deux années de pandémie, le 1er dimanche d'août 2022 c'était le retour de la fête de la Batteuse. Un retour couronné de succès, principalement grâce à tous les bénévoles qui œuvrent sans ménager leurs efforts pour que la fête soit réussie. Pour les remercier, le Comité les a invités à une soirée conviviale en octobre dernier, en présence de Benjamin Gastaldello, maire, et Franck Chevallet, maire délégué de Fitialieu, ainsi que du père Denis. Au niveau financier, la fête ayant dégagé un bénéfice, le Comité Batteuse a alloué une somme de 1 000 € à l'Union sportive de l'école primaire de Fitialieu.

Après la remise symbolique du chèque aux représentants de l'Usep, la soirée s'est poursuivie par la projection d'un film sur l'édition 2022 avant le repas. Rendez-vous est pris pour le dimanche 6 août 2023.



L'actu MJC-EVS : spectacle, patinoire et rendez-vous parents

Le saviez-vous ? 55 % des Français estiment qu'il est inapproprié de parler des règles en public. Alors la MJC-EVS vous propose d'en parler à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2023 salle du Triangle. En partenariat avec Lune d'Amour (boutique associative dédiée aux menstruations) et le collectif de l'Âtre, vous pourrez **participer à des ateliers et voir « du superflu au superflux »** pièce de théâtre sur les règles des femmes.

La MJC-EVS accompagne aussi les parents dans leurs fonctions parentales. En partenariat avec le relais petite enfance du secteur, elle relance en 2023 un **café des parents : « Les parents thèses du samedi »**. Un rendez-vous bimestriel et gratuit où les parents peuvent se retrouver, échanger, discuter et être accompagnés par une professionnelle sur des thèmes divers.

Enfin en février, la MJC-EVS vous propose une **sortie patinoire à Chambéry** le samedi 11 février à partir de 13h.

Renseignements sur le site internet de la MJC, la page Facebook ou contacter directement le secrétariat aux 04 76 32 26 95, accueil@mjabrets.org



Association de quartier La Pierre du ciel

L'assemblée générale du mois de janvier a permis de présenter aux adhérents les activités pour la nouvelle année. **Le dimanche 30 avril, de 9 h à 17 heures, à la salle Vercors** aura lieu la deuxième édition du **salon des fèves et capsules de champagne**. L'an dernier, cette manifestation a remporté un vif succès, grâce aux bénévoles et aux exposants venus de toute la France pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs. Environ 100 000 fèves étaient présentées, de quoi ravir les collectionneurs comme les néophytes. Une fève spéciale a été éditée en tirage limité, il en sera de même cette année. La seconde activité prévue sera le **vide-greniers**, qui se tiendra au **parc Bisso, le dimanche 21 mai**.

Renseignements concernant le salon : 06 25 67 52 04

Information sur l'association de quartier : 06 66 21 25 64.

Les restos du cœur présents aux Abrets en Dauphiné

Les Restos du Cœur de l'Isère ont ouvert un point de distribution aux Abrets en Dauphiné, afin de se rapprocher des personnes démunies qui ne peuvent se déplacer vers les centres existants. Tous les mardis matins - 10h30-12h - Salle des fêtes de la Bâtie-Divisin 210 rue du Monin. Informations : 06 63 97 52 53.

L'ADMR recherche des bénévoles

L'ADMR de Fitialieu recherche des bénévoles : président, vice-président, trésorier, bénévole visiteur, référents (qualité, ressources humaines, planning, communication).

Les missions : suivre la trésorerie, gérer le personnel, réaliser et suivre les plannings des interventions à domicile, accueillir les clients, évaluer les besoins des clients, effectuer des visites de convivialité, promouvoir et représenter l'association, organiser ses temps forts.

Si vous êtes intéressés, ou pour plus de renseignements : 04 76 32 49 18 - admrfiti@fedec.admr.org

TRIBUNE LIBRE

L'expression des groupes d'opposition est libre, dans les limites encadrées par l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales. Chaque groupe dispose d'une demi page à chaque publication municipale.

Bien vivre aux Abrets en Dauphiné

François Boucly, Marie-Blanche Perrin, Noël Leca, Françoise Mathern-Degobert

Nous ne voulons pas représenter une opposition qui reste dans une simple posture de contradiction et nous souhaitons apporter un regard critique et constructif aux décisions soumises au vote du Conseil Municipal. Certes, nous représentons au sein de ce conseil une minorité faible mais nous essayons d'œuvrer dans l'intérêt général de notre commune, en ne manquant pas de formuler des observations et des propositions de projets. Même si notre parole est minoritaire, elle semble toujours au moins écoutée lors des conseils, ce qui profite à tous. Nous adressons nos meilleurs vœux à l'ensemble de nos concitoyens, avec une pensée particulière à nos soutiens.



Permanences UFC-Que Choisir

Les permanences de l'UFC-Que Choisir se déroulent **les premiers et troisièmes lundis du mois** à la mairie annexe de La Bâtie-Divisin, de 14 h à 16 h.

Le calendrier :

- Lundi 6 février
- Lundi 20 février
- Lundi 6 mars
- Lundi 20 mars
- Lundi 3 avril
- Lundi 17 avril
- Lundi 22 mai
- Lundi 5 juin
- Lundi 19 juin

Plus de renseignements : 04 37 03 00 85
contact@bourgoinjallieu.ufcquechoisir.fr

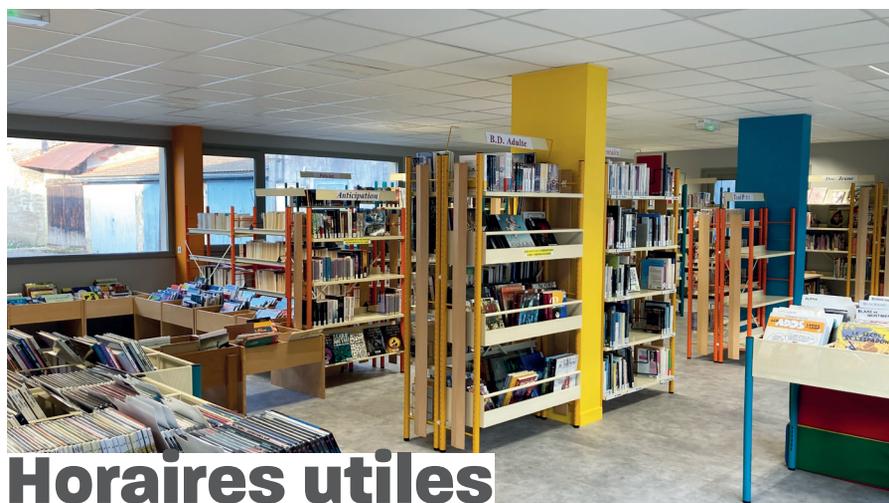
Changement du jour de collecte à La Bâtie Divisin

Depuis le 1er janvier 2023, la collecte des ordures ménagères par le Syclum a lieu le vendredi matin au lieu du mercredi après-midi sur la commune historique de La Bâtie Divisin.

Alliance des trois communes

Claire Chuzel-Marmot, Sandrine Sibut, Loïc Cécillon

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.



Horaires utiles

Mairie des Abrets en Dauphiné

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
le samedi de 9h à 12h.

Mairie délégué de Fitialieu

les lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8h30 à 12h.

Mairie déléguée de La Bâtie-Divisin

les lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 13h30 à 17h.

Vous souhaitez rencontrer vos élus ?

Ils sont disponibles sur rendez-vous. **Appelez le 04 76 32 04 80.**

Médiathèque des Abrets

le lundi de 16h à 19h,
le mercredi de 14h à 17h,
le jeudi de 10h à 11h
et de 16h à 17h30,
le vendredi de 17h à 18h30,
le samedi de 10h à 12h.

Médiathèque de Fitialieu

le lundi de 16h30 à 18h,
le jeudi de 16h à 18h,
le samedi de 10h à 12h

Médiathèque de La Bâtie-Divisin

le mardi de 16h30 à 17h30,
1er et 3e samedi du mois
de 10h à 12h.



Tous sur illiwap !

Evénements, incidents, fêtes, coupure d'eau ou d'électricité, alerte météo, etc. Vous êtes déjà 400 à recevoir toutes les infos de la commune gratuitement et sans inscription directement sur votre téléphone.

Téléchargez l'application illiwap et laissez-vous guider.

numéros utiles

Mairie des Abrets en Dauphiné

www.les-abrets-en-dauphine.fr

Accueil Les Abrets

04 76 32 04 80

Accueil Fitialieu

04 76 32 07 20

Accueil La Bâtie-Divisin

04 76 32 07 35

Syclum (ex-Sictom de la région

de Morestel)-

04 74 80 10 14

www.sictom-morestel.com

Centre anti-poison **04 72 11 69 11**

Pharmacie de garde **3915**

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

SAPEURS POMPIERS 18

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

EUROPÉEN 112

NUMÉRO D'URGENCE POUR

LES PERSONNES SOURDES ET

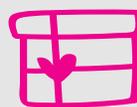
MALENTENDANTES (accessible par

fax et sms) **114**



Ils nous manqueront...

GOMEZ Florent *décédé le 29/09/22*
FONGY Christian *décédé le 2/10/22*
ROUSSEL Maurice *décédé le 8/10/22*
GUILLOUD Armand *décédé le 10/11/22*
GRAUGNARD veuve HENRIOT Emma
décédée le 10/10/22
GONNET veuve BOUTELOUP Anne Marie
décédée le 20/10/22
ALONSO TRAPIELLA José-Luis *décédé le 31/10/22*
BAVU Robert *décédé le 7/11/22*
CLEYET-MAREL Pierre *décédé le 11/11/22*
GAUTHIER Maurice *décédé le 12/11/22*
BUCHMULLER Stéphane *décédé le 27/11/22*
PRELAT Gilbert *décédé le 28/11/22*
PIZZO veuve SAUNIER Marie *décédée le 16/12/22*
MANNI veuve MATTACOLA Caterina
décédée le 18/12/22
BIDAN Michel *décédé le 21/12/22*
PIRET épouse RIBEAUD Marie *décédée le 22/12/22*



Ils arrivent...

Isaac FOGLIA *né le 30/04/22*
Giulia, Laurie CHEVALLIER *née le 21/09/22*
Nolan, Louis GIROUD-GARAMPON *né le 26/09/22*
Malia, Laurence, Josiane GOEDERT *née le 23/10/2022*
Noah JOYE *né le 14/11/22*
Rafaël, Xavier MARQUES *né le 22/12/22*
Alya ELHADJ-DAOUADJI *né le 19/09/22*
Gabriella, Maëva GUILLOT *née le 25/09/22*
Ilhoan, Pascal, Marc BOURGOUIN *né le 20/10/22*
Baptiste FERRAZ *né le 2/11/22*
Paola, Colette, Claudine DREVET GINESTIE *née le 1/11/22*
Lucy, Sonia HADDAD BERGER *née le 11/11/22*
Eloïse BATELIER *née le 27/11/22*



Ils s'aiment...

Sefika DUYGU et Bilgehan KURT *le 01/10/22*
Elodie ILBERT et Thibault Paul Philippe
LANGUILLE *le 15/10/22*



Dominique Armagnac

« Vivre des choses qu'on ne peut pas vivre ailleurs »

Son œil s'allume pendant qu'il regarde l'équipe sauter dans un véhicule, direction un feu de cheminée. « *C'est difficile pour moi de ne pas faire d'intervention. On aimerait être dans le camion chaque fois que ça sonne.* » Les camions rouges, cela fait quarante ans que Dominique Armagnac, capitaine des pompiers, chef de la caserne des Abrets et adjoint au centre des Vals du Dauphiné, les côtoie. Une passion née un peu par hasard, au contact de son beau-père, pompier volontaire, qui l'a embarqué dans son sillage.

Depuis, l'activité a beaucoup évolué. La vie de famille et la vie professionnelle passent avant l'engagement, sans parler du temps dédié aux loisirs qui ont explosé. Or la vie de pompier volontaire ce sont les interventions mais aussi les formations qu'il faut suivre chaque année. « *On a plus de turn over. Mais surtout, il est difficile de motiver les gens pour monter en grade. L'engagement en tant que pompier est aussi celui de la famille.* »

A la caserne des Abrets en Dauphiné ils sont 40 sapeurs pompiers, tous volontaires, pour plus de 750 interventions en 2022... « *Nous sommes un service public, mais en terme de fonctionnement on fait avec des gens qui ont envie. Et on a la chance d'avoir autant de milieux professionnels différents que de pompiers. Des cultures pros différentes mais une même culture pompier.* »

Pour susciter des vocations, la caserne a lancé, avec celles de Pont de Beauvoisin, Chimilin et Saint-Geoire en Valdaine, les jeunes sapeurs pompiers, il y a maintenant sept ans. « *Nous les formons pendant trois-quatre ans, ils passent un brevet et l'avantage c'est que s'ils continuent après ils peuvent tout de suite monter dans les camions.* » Et venir renforcer les équipes de volontaires. Pour l'anecdote, après être passée par cette formation une jeune fille est sortie major de sa promotion chez les pompiers de Paris.

« *Le mieux est de venir voir comment ça se passe, déjà pour démystifier certaines choses. Pompier ce n'est plus le feu, il ne représente que 7 % de nos interventions. Ce sont essentiellement des secours à la personne. Mais le plus fort reste le regard des gens, le retour de la population. Moi je suis émerveillé du regard d'un enfant quand on fait quelque chose pour lui.* »

Ce qu'aime Dominique Armagnac c'est qu'être pompier, « *c'est vivre des choses qu'on ne peut pas vivre ailleurs.* » Lui garde en mémoire trois accouchements, et une première année d'exercice qui l'a vu pratiquer cinq massages cardiaques. « *Quand les battements reprennent, ce n'est pas anodin, cela marque un peu dans une carrière.* » Même si, quand on lui demande quelle intervention l'a le plus marqué, il répond « *la prochaine !* »

18 au 11

Février Mars

Pétard ça déménage !

Une pièce adaptée de Claude Schmit et proposée par le théâtre de Recugnot.

Lire aussi page 26

samedi 18 février, samedi 25 février, vendredi 3 mars, samedi 4 mars, vendredi 10 mars et samedi 11 mars à 20h30. Dimanche 26 février à 14h30.

Salle des fêtes, 210 route du Monin.

Tarifs : 5€ à 7€

5

Mars

Concert Gospel

Les quinze chanteurs de « gospel institut » proposeront un concert fort en émotion

Organisation Foyer des jeunes Fitolieu

17 h | Tout public

18 € | Eglise de Fitolieu

CÉRÉMONIES

19 MARS

Journée nationale du souvenir

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
17h30 | Monument aux morts, Fitolieu

8 MAI

Commémoration du 8 mai 1945

10h30 | Monument aux morts, La Bâtie-Divisin

TEMPS FORT



2

Avril

Foire de printemps

Tout le centre-ville des Abrets en Dauphiné s'accorde aux sons du printemps ! Artisans, commerçants, marchands, forains et artistes vous proposent de passer une journée familiale à la découverte de leur travail. Faites de bonnes affaires et laissez-vous distraire par les animations qui ponctueront la journée.

Organisation Mairie | Recettes des ventes publicitaires au profit du CCAS. Toute la journée | Entrée gratuite |

Restauration sur place avec des food trucks !

18

Mars

Journée verte.

Bienvenue, petits, grands, seuls ou en famille, pour la journée verte, grand nettoyage de printemps de la nature. Gants et sacs fournis par la mairie. Collation offerte à la fin de la matinée.

Organisation mairie. 10 h-12 h |

Rendez-vous devant les mairies

Retrouvez-nous sur notre site

www.les-abrets-en-dauphine.fr

Et sur notre page Facebook

www.facebook.com/lesabretsendauphine

Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Mairie des Abrets en Dauphiné
1 place Éloi Cuchet
38490 Les Abrets en Dauphiné
Tél. 04 76 32 04 80